

LE RÉGIME COOP

Projet de subventions salariales pour les ONG

La Faculté des sciences sociales (FSS) et le Régime coop ont un projet de subventions salariales aux organisations à but non lucratif dans la région de la capitale nationale pour les stages d'été.



Voici certains objectifs et critères de ce projet :

- La subvention serait de 7 \$ l'heure pour 35 h par semaine pendant 16 semaines, c'est-à-dire 3 920 \$ par étudiant par stage.
- L'employeur doit, lui aussi, fournir 3 920 \$, pour un salaire total de 7 840 \$ pour chaque stage de 16 semaines, ce qui équivaut à 14 \$ l'heure.
- Les subventions sont offertes uniquement pour le recrutement d'étudiants à la **maîtrise** dans les domaines suivants :
 - Administration publique (M.A.)
 - Affaires publiques et internationales (M.A.)
 - Anthropologie (M.A.)
 - Mondialisation et développement international (M.A.)
 - Science économique (M.A.)
 - Sociologie (M.A.)
- L'ONG fera la promotion du régime d'enseignement coopératif dans son réseau, afin d'aider à trouver d'autres stages pour les étudiants du régime coopératif de l'Université d'Ottawa.
- L'ONG aura la possibilité de travailler à un projet de recherche avec un professeur de la Faculté des sciences sociales et un étudiant ou une étudiante à la maîtrise.
- L'ONG sera invitée à venir faire des présentations en classe sur un sujet déterminé pertinent au programme d'études.

Pour plus de renseignements :



Chantal Boucher
Coordonnatrice de
programmes coop



613-562-5800
x3377



chantal.boucher@uOttawa.ca
coop.uOttawa.ca